

LA LUMIÈRE

faites des économies...



Finis le temps où on s'éclairait à la bougie ou à la lampe à huile !

Aujourd'hui, la lumière provient de l'électricité, via les ampoules électriques.

Mais cet éclairage a un coût énergétique : entre 400 et 600 kWh/an pour un ménage.

L'éclairage dans les secteurs résidentiels et tertiaires représente ainsi 14 % de toute l'électricité consommée dans un pays comme la France, soit la production permanente de 7 réacteurs nucléaires.

Néanmoins, il existe des solutions pour moins dépenser, et son argent et l'énergie !

Astuce

Economiser l'énergie, c'est bien... et ne pas la gaspiller également ! Quelques gestes, au quotidien, vous permettent d'économiser plus que vous ne pensez !

Lorsque vous quittez une pièce, vous permettez d'économiser plus que vous ne pensez ! la lumière. Vous avez des enfants ? Enseignez-leur à faire de même.

Lorsque vous faites le ménage, n'hésitez pas à passer le chiffon sur les abat-jours et les lampes : la poussière déposée atténue en effet la luminosité. Et pour vos abat-jours, privilégiez les couleurs claires car les couleurs sombres atténuent trop la lumière.

Profitez au maximum de la lumière du jour : pas question bien entendu de vivre dans le noir, lorsque le soir tombe, mais en pleine journée, veillez à laisser entrer la lumière, à ne pas l'entraver avec de lourds rideaux sombres et à orienter vos meubles de telle sorte qu'ils ne créent pas de zones d'ombre.

LES AMPOULES BASSE CONSOMMATION

Aujourd'hui, on trouve encore dans le commerce des ampoules « classiques », à incandescence... mais plus pour très longtemps !

L'Union Européenne a décidé de supprimer ces ampoules d'ici le 1er septembre 2012, et la France s'est engagée résolument dans un calendrier de retrait. Trop gourmandes en électricité, ces ampoules sont peu à peu remplacées par la nouvelle génération des lampes basse consommation (LBC).

Ces dernières consomment 5 fois moins d'énergie et durent 8 fois plus longtemps (de 8 à 10 ans). Le coût à l'achat est certes bien plus cher que celui d'une ampoule classique, mais se trouve amorti dans le temps.



A noter

Les ampoules basse consommation contiennent dans leur tube de la poudre fluorescente et un gaz à base de vapeur de mercure. Non toxiques lors de l'utilisation, les ampoules LBC sont dangereuses pour l'environnement si elles sont jetées dans la nature.

Il est donc impératif de les ramener chez un revendeur ou dans un centre de tri sélectif après usage. Pour en savoir plus : <http://www.malampe.org>